



 **MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS**

 **ENCADREMENT DE CHANTIER**

Conducteur(trice) de travaux TP

MISSION PRINCIPALE : Assurer l'organisation, le suivi et le bon achèvement du ou des projets dont il a la charge. Veiller à la performance économique globale du projet

Le conducteur de travaux est responsable de l'exécution des travaux d'un ou de plusieurs chantiers. Il analyse les risques du projet et anticipe les éventuels problèmes liés à la sécurité, l'environnement, la réglementation. Il définit et organise les moyens de production (équipes, matériels, matériaux). Il est garant de la qualité de l'ouvrage et est force de proposition pour optimiser les opérations (méthodes, planning, variantes, ...). Il transmet au chef de chantier les informations et les documents utiles à la bonne exécution des chantiers. Il suit la gestion financière et contractuelle du projet (établit et suit le budget, gère les sous-traitants, ...). Il manage une ou plusieurs équipes (recrutement, organisation, suivi, ...). Il est l'interlocuteur principal du client sur l'avancement du projet (maître d'ouvrage).

DÉCOUVRIR

Les compétences métier

1. ENTRETENIR ET DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

- Entretien des relations commerciales avec les clients publics ou privés en vue d'identifier de futures opportunités
- Transmettre l'opportunité identifiée au responsable commercial ou au bureau d'études pour chiffrage

2. CLÔTURER LE CHANTIER

- Livrer l'ouvrage au client avec les documents correspondants
- Assister à la réception des travaux et assurer la levée des éventuelles réserves
- Organiser la facturation de manière définitive en fonction des modalités prévues dans les contrats
- Calculer, analyser et justifier les résultats du chantier

3. ASSURER LE SUIVI DE LA RELATION CLIENT PENDANT ET APRÈS LES TRAVAUX (SAV)

- Représenter l'entreprise auprès du client
- Communiquer régulièrement auprès du client sur l'avancée du chantier

4. PRÉPARER L'EXÉCUTION DU CHANTIER

- Superviser les plans d'exécution et de détail pour assurer la bonne exécution des travaux
- Affiner le planning des travaux et le budget sur la base de la proposition et en intégrant les spécificités liées au chantier
- Constituer des équipes de production en fonction des compétences et profils recherchés, des disponibilités, des statuts et contrats d'embauche, etc.
- Organiser la commande des matériaux et matériels nécessaires à la réalisation du chantier

- Organiser la commande des travaux aux sous-traitants
- Valider le Plan Particulier de Sécurité et Protection de la Santé (PPSPS) et le Plan Assurance Qualité (PAQ)

5. ORGANISER L'IMPLANTATION DU PROJET ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS DU CHANTIER

- Contrôler la bonne mise en place des installations fixes de chantiers et des dispositifs de signalisation et de sécurité
- Garantir le respect global de la réglementation en vigueur et du PPSPS sur l'ensemble des installations

6. FAIRE LE SUIVI BUDGÉTAIRE DU CHANTIER

- Réajuster le budget en fonction des aléas de son chantier et/ ou de demandes particulières du client impactant son chantier
- Consulter régulièrement son / ses chef(s) de chantier pour optimiser le budget et l'organisation du chantier

7. PILOTER L'EXÉCUTION DES TRAVAUX

- Suivre l'avancement global du chantier et déterminer des actions correctives si nécessaire, en organisant des réunions de chantier régulières et/ou en utilisant les outils digitaux
- Coordonner via les chefs de chantier les différentes équipes intervenant sur le chantier pour veiller au bon déroulement des travaux dans le respect des règles de qualité, sécurité et environnement
- Piloter la gestion administrative du marché
- Manager les chefs de chantiers et éventuellement les sous-traitants

Les compétences transversales

1. RÉALISER SON ACTIVITÉ SELON LES NORMES DE L'ENTREPRISE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Accompagner l'encadrement dans l'application des consignes, règles et normes
- Appliquer la politique de l'entreprise en matière de QHSE

2. ORGANISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Décliner le cahier des charges en plan de travail et piloter sa mise en œuvre
- Gérer son activité dans le respect du budget alloué, du délai imparti et de la qualité des travaux
- Consolider et suivre les tableaux de bord d'activité
- Ajuster les ressources nécessaires au bon fonctionnement des travaux
- Analyser les risques potentiels pour les anticiper et les éviter

3. COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Informer les riverains ou tiers (associations environnementales, ...) sur le chantier et gérer les tensions éventuelles
- Communiquer de manière adaptée dans toute relation interpersonnelle (interne, externe)
- Expliquer les résultats, les indicateurs de réussite et les écarts

4. UTILISER LE NUMÉRIQUE

- Utiliser les outils numériques de gestion de l'entreprise et du chantier (saisir les données, ...)
- Analyser les données issues des outils de suivi pour effectuer la gestion globale du chantier
- Comprendre et utiliser les outils du BIM le cas échéant

5. CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION CONTINUE DU TRAVAIL

- Être force de proposition dans l'amélioration des conditions de travail
- Définir, mettre en œuvre et valider l'intérêt de nouveaux processus
- Capitaliser les retours des expériences pour en tirer des enseignements sur d'autres chantiers

6. TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES (FORMER ET TUTORER)

- Évaluer les compétences de ses collaborateurs et proposer des actions de formation
- Accompagner et former dans son domaine d'activité

7. AGIR FACE À UN ALÉA

- Analyser les causes et en tirer un retour d'expérience
- Concevoir ou ajuster une procédure préventive ou corrective

8. MANAGER / ANIMER UNE OU DES ÉQUIPE(S)

- Expliquer les attendus du chantier à ses collaborateurs (planning, budget, ...)
- Déléguer les tâches en fonction des compétences et des responsabilités de chacun
- S'assurer que la participation de chacun contribue aux résultats collectifs attendus
- Veiller à la bonne ambiance au sein des équipes et gérer les conflits

9. TRAVAILLER EN TRANSVERSE AVEC LES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES

- Entretenir et développer le réseau professionnel (forum, fédération, ...) pour représenter son entreprise et son métier
- Coopérer avec des acteurs internes (autres directions) et/ou externes

QUELQUES MOTS SUR

Les certifications

DIPLÔMES

- Bac + 5 : Diplôme d'ingénieur ou Master 2 (spécialité BTP ou Génie Civil)

TITRES

- Titre Professionnel Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil (Niveau 5)
- Titre Professionnel Conducteur de travaux TP (Niveau 5)